



DEMANDE DE PERMIS BÂTIMENT ACCESSOIRE

Matricule : _____

Section à remplir par le propriétaire ou le demandeur

Étape 1 : Propriétaire et adresse postale

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Étape 2 : Demandeur (même que le propriétaire)

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Étape 3 : Entrepreneur (travaux réalisés par le propriétaire)

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Étape 4 : Localisation des travaux

Adresse : _____ Même que l'adresse postal

Zone agricole : Oui Non

Plaine inondable : Oui Non

Dans la bande riveraine d'un lac ou d'un cours d'eau : Oui Non

Étape 5 : Date prévue des travaux

Date prévue du début travaux : _____

Date prévue de la fin des travaux

Étape 6 : Valeur des travaux

Valeur approximative des travaux (\$) _____

Étape 7 : Détails sur le bâtiment accessoire projeté

- **Genre de bâtiment accessoire**
Remise garage entrepôt silo grange autre : _____
- **Dimensions du bâtiment accessoire**
Frontage : _____ Profondeur : _____ Superficie totale : _____ Hauteur : _____ (max 9.25 m)
- **Type de fondation**
Déposé au sol Dalle de béton Pieux Autre : _____
- **Finition extérieure du bâtiment accessoire**
Murs (matériel) _____ Toit (matériel) _____
- **Localisation du bâtiment projeté :**
Cour avant Cour latérale Cour arrière
- **Nombre de bâtiments accessoires déjà existants sur la propriété**
1 2 Autre : _____ (Pour les usages résidentiels, un maximum de 2 bâtiments accessoires est autorisé, totalisant 10% de la superficie totale du terrain ou 140 mètres carrés, la norme la plus souple s'appliquant)
- **Ouvertures et nombre d'étages**
Présence d'une ouverture (ex. fenêtre) sur le bâtiment accessoire, située du côté de la ligne latérale ou arrière
Oui Non
- **Bâtiment accessoire de moins d'un étage** Oui Non
N.B Les bâtiments accessoires (reliés ou non aux usages résidentiels) doivent respecter une marge latérale et arrière de 3 mètres. Cette distance peut être réduite à un mètre à la condition qu'il n'ait pas plus d'un étage et qu'il n'ait pas d'ouverture sur le ou les côtés localisés dans la ou les marges ainsi réduites.

Étape 8 : Croquis explicatif (à fournir si aucun plan d'implantation n'est joint à la demande)

Localiser le bâtiment accessoire sur le terrain. Inclure les distances séparatrices avec les lignes de terrain, le bâtiment principal , etc.

Étape 9 : Documents à fournir à la Municipalité

1) Plan d'implantation indiquant la localisation du bâtiment par rapport aux lignes de terrain

2) Plans et devis du bâtiment projeté

En zone inondable seulement :

En zone inondable 20-100 ans, le plan d'implantation mentionné ci-haut doit être accompagné d'une cote d'eau et d'une lettre de conformité de l'arpenteur-géomètre

Étape 10 : Signature du propriétaire ou du mandataire autorisé*

Signature: _____ Date : _____

Notez que la Municipalité détient 30 jours pour délivrer un permis.

Délai de validité du permis : 1 an à partir de la réception du permis.

Coût du permis : 20\$

*Le permis doit être signé par le propriétaire. Si le signataire du permis est une autre personne que le propriétaire, une procuration signée par le propriétaire doit être jointe à la demande de permis.

Section à remplir par la Municipalité

Date de réception de la demande : _____

Signature _____